Chronique Régionale

LES VERRERIES A VITRES

La situation

L'accord entre patrons et ouvriers n'a pu encore faire un pas en avant.

A l'heure actuelle, les verreries qui chôment dans l'arrondissement de Douai, sont au nombre de quatre : les établissements Cattoir, Bellotte et la verrerie d'En Haut, à Auchel, et l'établissement Herbert, à Marchiennes. Les ouvriers refusent de signer des engagements aux anciennes conditions.

La campagne prendra fin le 12 juillet à la verrerie Saint-Martin, et le 25 juillet à la verrerie de l'Union, à Auchel.

La verrerie d'En Haut a des engagements sérieux, ce qui lui permettra de marcher encore quelque temps, si les ouvriers respectent leurs contrats.

La question de la grève proprement dite (cessation de travail malgré les engagements signés) ne sera résolue que dans 3 à 8 jours si les verriers de France font cause commune avec ceux d'Auchel.

Asile d'aliénés

Le concours pour les places de médecins-adjoints des asiles d'aliénés s'est terminé par les nominations suivantes

Région de Paris : en 1re ligne *ex æquo*, MM. Maslaïnier et Feuelle ; en 2e ligne, M. Dide ; en 3e ligne, M. Pechon ; en 4e ligne *ex æquo*, MM. Castin, Marchand, Mirat ; en 5e ligne, M. Amelin.

Région de Lille : en 1re ligne, M. Ravaud ; en 2e ligne, M. Brunet ; en 3e ligne *ex æquo*, MM. Rodiet et Rocher.

Médailles de sauvetage

Mercredi dernier, le chevalier Acigert, représentant de commerce à Lille ; M. Louis Mazingarbe, conseiller à Haubourdin.

Méd. de bronze : M. Maximilien Dupuydin, agent de police à Lille ; M. Daniel Roche, épicier à Estaires.

Mentions honorables : M. J.-B. Leclercq, employé au chemin de fer à Bachy ; M. Aimé Tyrou, facteur à Coudekerque-Branche ; M. Alf. Rias, facteur à Englefontaine.

Les ouvriers d'art

Nous publions ci-dessous la liste par ordre de mérite des jeunes gens qui ont composé en 1900 devant le jury composé des ouvriers des industries d'art et qui ont obtenu la dispense de deux années de service militaire :

1re Candidature de la classe. — MM. Lucien Antoine, Paul Prévot, Charles Quesnoy, Raymond Achard, Louis Moé, Louis Dewaele, Edouard Décamps, Jules Desrousseaux, Emile Clarisse, Armand Asnaeche, Anatole Tellier, Lucien Welcomme, Alex Bostry, Léon Coppin, Gaston Frémat, Charles Gabet, Georges Vanbremersch, Fernand Verhaeren, Michel Dupeyrat, Jules Castain, Charles Gobier, Emile Vandeplancke.

Albert Bernard, Paul Bernard, Emile Bygodt, Georges Dubos, Emile Gosselin, Léonce Hanotiaux, Emile Jaussaud, Désiré Roze, Serafin Vermeni, Léon Autein, Hubert Avez, Julien Bellaud, Edouard Cambier, Henri Desbarbieux, Henri Guarnier, Alfred Lagon, Arthur Mabe.

II. Candidats à l'engagement. — Octave Sauvage, Edouard Fréville, Henri Guinet, David Dubrœle, André Duval, Edmond Gorrier, Louis Levillotte, Albert Magnien, Benjamin Manez, Albert Quertrant, Georges Rascon, Hubert Thomas, Fernand Bonte, Jean Coupleux, Moïse Destombes, Felix Noël, Albert Pacquet, Emile Pinon, Oscar Tellier, Lucien Valbrun, Charles Gallay, Gustave Lambert, Jean Vanpoulle, Robert Fallotin, Fernand Billoud, Gustave Carpentier, Félix Dastouville, Ernest Dubost, Maurice Dupuis.

Pierre Guermonnez, René Lerouz, Octave Seilliez, Fernand Thomas, Alfred Gaudron, Paul Douez, Yves Magon, Albert Maurisse, Lucien Cambey, Fernand Carlier, Maurice Desplanques, Pierre Diagorin, Louis Martin, Paul Mulaton, Jules Thery, Félix Arnold, Maurice Dechon, Louis Desplanques, Léon Bogard, Georges Bayart, Léon Fournier, Henri Wendal, Henri Bocquet, Paul Boutaud, Henri Carbonnel, Emile Dacquin, Achille Duforeat, Gaston Hofman, Léo Wallerand.

LE SPORT

VÉLOCIPÉDIE

Tourcoing-Bétharram

Si le temps est favorable nous aurons aujourd'hui une fête vélocipédique hors de pair.

Rien n'a été négligé et jusqu'aux plus petits détails, tout a été minutieusement prévu pour donner satisfaction aux coureurs et au public tourcoinois, le coup d'œil sera splendide sur la place de la République où se fait l'arrivée officielle. L'administration a bien fait les choses, les primes sont belles, elles exigeant en demandant aux habitants des maisons qui se trouvent sur le parcours de la course, de pavoiser pour faire fête aux coureurs. *Les organisateurs ont bien mérité aussi qu'on les encourage et qu'on les remercie à la circonstance.*

Cette course se unitient en ligne demain : c'est fin succès si l'on considère l'intérêt de l'U.V.F. et de l'U.S.F.S.A.

LES GRÈVES

A ROUBAIX

Au tissage de MM. Boulanger et Fraignac

Hier matin, 180 ouvriers tisserands sur 375 occupés dans le tissage de MM. Boulanger et Fraignac, rue Vernet, ont quitté le travail sans motif.

A la chaudronnerie de MM. Fraignac et fils

Dans cet établissement la situation est la même. A l'heure actuelle, les ateliers de chaudronnerie suivants sont vides : ceux de MM. Alphonse Delebecque, rue de Lannoy ; P. Delaplace-Leroux, boulevard Gambetta ; Carré, rue Ma Campagne ; Mariage, rue du Collège ; Mercier, rue d'Italie.

A la dernière heure, nous apprenons le motif de la grève des tisserands de chez MM. Boulanger et Fraignac, rue Vernet. Le patron avait supprimé le prime sur les ouvrages difficiles. Rien ne cessant ensuite sur un décision, la grève s'est terminée hier, à la rentrée de 1 h. 1/2.

Dans les chaudronneries, rien de nouveau. Le changement dans l'origine des matières mises en œuvre, voient tout à coup leurs salaires, ce qui leur avait été alloué en avance, réduits dans des proportions très sensibles.

Il résulterait, d'où naturel.

Or, on se désigne pas condamnable à discuter et ne s'il n'y a pas quelque chose à retirer à un accord. C'est tout simplement triste.

A TOURCOING

Aucun changement à signaler dans la situation des grèves. A la fabrique de velours Dreyfus et Bonnet, on a répondu aux ouvriers que le tarif de 1900 ne pouvait, à l'heure actuelle, être modifié complètement.

C'est un moyen commode et à la portée de tous, pour ceux qui ne veulent pas travailler.

ROUBAIX

Une chute de douze mètres

Hier matin, vers 9 heures et demie, M. Henri Toudec, âgé de 36 ans, manœuvre de maçon, demeurant 17, rue des Fleurs, originaire de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), travaillait pour le compte de M. Pennel Deschout, entrepreneur, 95, boulevard Gambetta, et était occupé, rue du Capitaine Aubert, dans une maison en construction, appartenant à M. Timal, cabaretier et débitant de tabac, place de la Nation.

Par suite d'un faux mouvement Toudec, qui se trouvait sur le sommet de la maison, perdit l'équilibre et tomba dans la cave de l'habitation, d'une hauteur de douze mètres. Relevé par ses camarades, le malheureux fut transporté dans une maison voisine où M. le docteur Desbonnet vint lui donner les premiers soins. Quelques instants plus tard, le blessé fut dirigé sur l'Hôtel-Dieu de Roubaix. Toudec a une fracture ou une luxation de la colonne vertébrale. Son état est grave.

Accidents de travail

M. Binot Alfred, 35 ans, rue de Gênes, 25, tisserand chez MM. Lefebvre et Florent, boulevard Gambetta 198, a eu le bout du pouce droit écrasé.

— M. Dandlevé Louis, 40 ans, rue de Carihem, 162, tisserand dans le même établissement, a eu le dessus du pied droit piqué par un crochet de Jacquart.

— Mme Coraille Marie, 27 ans, demeurant à Lys, boîneuse chez M. Tiberghien, s'est fait une piqure au pouce droit en manient un bobinot.

— Lejeunè Fernand, 40 ans, rue de la Conférence, 71, empaqueteur chez M. Motte, rue d'Avelghem, s'est fait un effort aux reins, en soulevant une balle de laine.

— M. Maxime Sauvage, 38 ans, rue de l'Alouette, 42, tourneur chez MM. Desis et Beaussi, rue Corneille, a eu le gros orteil du pied gauche blessé par la chute du plateau de son tour.

— Liberti Camille, 14 ans, demeurant au Mont-de-Lens, aide brasseur dans le même établissement, en tombant s'est contusionné les muscles de la cuisse gauche.

— Delcourt Arthur, 40 ans, rue Bernard, *coupeur* chez MM. Motte et Meilleroux, s'est fait une entorse au pied droit en glissant sur le pavement.

— M. Lepautre Victor, 17 ans, rue de l'Ouest, cour Marchal, teinturier chez MM. Screpel, rue de la Tuilerie, a été brûlé au dos du pied par de l'ammoniaque.

— M. Demestre Jules, 27 ans, demeurant à Wattrelos, scieur de long chez M. Destombes, rue du Luxembourg, 48, a été blessé au côté gauche par un arbre qu'il sciait.

— Mlle Sturbaut Céline, 17 ans, rue du Pile, 49, ourdeuse chez M. A. Motte, rue des Longues-Haies, a eu la main contusionnée par le buffle de son métier.

— M. Debarge Florimond, 27 ans, rue Pierre-de-Roubaix, 79, garçon brasseur à la brasserie de l'« Union Roubaisienne » a fait une chute en portant une rondelle de bière.

— Montagne Henri, 46 ans, demeurant à Wattrelos, tâcleur chez M. Etienne Motte, a été blessé au cou par la chute d'un sac de bobines.

— M. Vèche Emile, 25 ans, rue Saint-Quentin 163, homme d'équipe à la gare de Roubaix-Wattrelos, s'est blessé le bras droit en tombant d'un quai sur la voie.

— M. Lagache Louis, 19 ans, rue de Tourcoing, réalisateur chez les fils d'Alfred Motte, rue Molière, s'est fait une profonde blessure à la main droite en levant une enseuple.

Un accident de voiture

Vendredi matin, vers sept heures et demie, rue de Valmy, un cheval attelé à la voiture de M. Ducoin, boulanger, rue du Coq-Français, prit soudain le mors-aux-dents et brisant ses harnais, partit, traînant la voiture.

Heureusement, un courageux citoyen, M. Paux, laitier, saisit à la tête du cheval, qu'il parvint à maîtriser.

L'animal s'est blessé au flanc ; les harnais sont hors d'usage.

Malade en regardant les mariages

Hier, à onze heures et demie, parmi le groupe des curieux se trouvant devant la mairie pour regarder les mariages se trouvait Mlle Marie Vandebrouck, 23 ans, doublieuse, demeurant rue de l'Alouette, fort Lepers, 14.

A un certain moment, cette jeune fille prise d'une fort attaque d'épilepsie, s'affaisa sur les escaliers de la mairie, se blessant au front.

Elle fut relevée par l'agent Decourcelle qui la conduisit au poste central de police où elle reçut des soins.

Revenue à elle, Mlle Vandebrouck a pu regagner seule son domicile.

Mort d'un soldat roubaisien en Tunisie

M. Léon Derick, soldat de 1re classe à Gabès (Tunisie) est décédé le 5 juin dernier à l'hôpital de cette ville.

La famille Derick qui habite 1, place Faidherbe, a été prévenue par les soins de M. le maire de Roubaix.

Tentative de vol

Vendredi à midi, deux individus de 25 à 30 ans, se sont introduits dans l'église Saint-Jean-Baptiste. Une fois seuls, ils ont tenté de fracturer les troncs, sans pouvoir y parvenir et partirent sans rien emporter.

Commission des logements insalubres

Pour donner suite aux plaintes nombreuses qu'elle a reçues depuis quelque temps, la commission des logements insalubres a donné l'ordre de faire évacuer les maisons de la cour située rue de l'Epeule 40.

Ces maisons seront démolies pour cause d'insalubrité.

Tramways de Roubaix

Enquête d'utilité publique

Par arrêté préfectoral en date du 3 juillet, une enquête d'utilité publique va être ouverte :

« Les avant-projets et les pièces du dossier restent déposés pendant un mois, du 8 juillet au 8 août 1900, aux mairies de Roubaix et de Lannoy, chef-lieu de canton, afin que chacun puisse en prendre connaissance.

Des registres spéciaux seront ouverts aux mêmes lieux et pendant le même délai, pour recevoir les observations qui seraient faites sur les avant-projets dont il s'agit.

Un plan de travaux et un mémoire descriptif seront déposés pendant le même délai, dans un registre spécial aux mairies de chacune des communes de Wattrelos, Hem et Leers.

A cette fin, les communes de Roubaix, Lannoy, Wattrelos, Hem et Leers, convoquée en session extraordinaire, pourront prendre une délibération à l'effet de leur avis sur l'utilité et la convenance de l'entreprise.

Le Chambre de Commerce de Roubaix sera appelée à délibérer et à exprimer son opinion sur le même objet.

Une commission composée de neuf membres se réunira à la Préfecture du Nord, le 14 août 1900, à 2 heures, pour, dans un délai de quinze jours former leur avis sur les projets qui sur les observations nouvelles lui seraient donnés lieu.

Sont nommés membres de cette Commission : MM. Bréjé, propriétaire à Roubaix ; Carrette, maire de Roubaix ; Delcroix, maire d'Hem ; Egrot, conseiller général du canton de Roubaix ; Legrelle, président de la Chambre de Commerce de Roubaix ; Mouvelin, négociant en laines à Roubaix ; Motte, industriel, député et conseiller général à Roubaix ; Roussel Achille, industriel à Roubaix ; Roussel, industriel, conseiller général à Roubaix.

La Commission désignera elle-même son président et son secrétaire.

Les Ingénieurs du département assistaient à la réunion d'après à titre consultatif.

Examens du certificat d'études

Hier soit en lieu, sous la présidence de M. Boucher-Cadart, inspecteur d'académie, rue de la rue Brûlée, les examens du certificat d'études pour les garçons fréquentant les écoles laïques du canton Ouest de Roubaix.

Inscrits, 187 ; présents, 183 ; admissibles, 136 ; admis, 126.

Ont obtenu les prix départementaux : Ger Ernest, élève de la rue des Fleurs ; Le Leffert, de l'Institut Turgot ; 3e Lecrinier, de l'école de Croix-Centre.

Les épreuves suivantes ont été données aux jeunes gens :

Dictée : *Nécessité des engrais*

Dans la nature sauvage, lorsque une plante a poussé et qu'elle a absorbé toutes les matières du sol où elle est née, elle meurt et tombe en pourriture sur place.

Elle rend donc à la terre ce qu'elle lui a pris ; elle lui rend même plus, car dans ses débris se trouve tout ce qu'elle a puisé dans l'air par ses feuilles en carbone et en azote.

Pour les plantes cultivées, cela ne passe aucunement. Après la récolte enlevée, la terre a perdu toutes les matières fertilisantes que le blé, par exemple, lui a empruntées pour croître et pour grossir. Nous devons en lui rendre, sinon il arriverait un moment où la terre n'ayant plus rien à donner, deviendrait stérile. Mettre des engrais sur une terre, c'est donc lui faire une restitution nécessaire.

Calcul

1. — Eraliser en hectares la superficie ensemencée en blé dans le département du Nord, sachant qu'elle forme les 29/40 de la superficie totale du département, qu'il est équivalent à celle d'un carré de 75 kil. de côté.

II. — Un vase rempli de lait pèse 7 kil. 2 dgr., vide il pèse 325 gr. Quelle est sa contenance, sachant que le litre de lait pèse 1030 gr.

Composition française

L'obéissance. — A qui et comment devons-nous obéir ? *Considérer successivement l'enfant, l'apprenti, l'ouvrier, le soldat, le citoyen.*

Dessin

Motif de grille.

Cimetière

Le Maire de la Ville de Roubaix informe le public que les terrains du cimetière communal désignés ci-après vont être repris et remis en vente par la Ville, savoir :

1° Les terrains concédés pour 15 ans et dont les actes sont expirés avant le 1er Juillet 1900.

2° Les terrains concédés pour 30 ans et dont les actes sont expirés avant le 1er Juillet 1898.

En conséquence, les propriétaires d'épitaphes placées sur ces terrains sont priés de les faire enlever, avant le 10 Août prochain, à défaut de quoi il sera procédé d'office par des agents de la Ville et les matériaux seront enmagasinés, conformément à l'art. 67 du règlement du cimetière.

Pour faire enlever les dites épitaphes, les intéressés devront en faire la demande par écrit à l'Administration municipale.

Le Maire de la Ville de Roubaix dispose des épitaphes enmagasinées depuis un an si les intéressés ne les ont pas réclamées avant le 10 Août prochain.

Nos pompiers

Par décret du M. le Président de la République, en date du 18 juin, M. Théodore Leporcq, sous-lieutenant au corps des sapeurs-pompiers de Roubaix, a été nommé lieutenant en remplacement de M. Delannoy, admis à la retraite. La reconnaissance et la présentation du nouveau promu, auront lieu le 14 juillet prochain, à la revue officielle.

Postes et télégraphes

Mlle Reime, employée à Roubaix (Sainte-Elisabeth) passe à Montreuil-s-Mer. — Mlle Dubois en disponibilité est nommée employée à Roubaix (Sainte-Elisabeth.)

Fête-concert dans le quartier Jean-Ghislain

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est aujourd'hui dimanche qu'aura lieu, dans la salle des fêtes de l'Annexe collège, à 3 h. 1/2 précises, le concert suivi de la fête de la *Jeunesse Tourcoinoise* au profit *de l'école de la rue Turenne.*

Ce concert sera du plus brillant programme : le produit en sera de 5 centimes donnant droit d'obtenir à deux billets de tombola, en sus le plaisir d'entendre la philharmonique du Jean-Ghislain, l'Orphéon de l'école, MM. Boyle, professeur de cor, Buffe, professeur de flûte, tous dans artistes renommés ; Mlle Scalbert et Lamoral, de mérite de chanteurs a été tant de fois consacré, puis une section lyrique bouffe qui se charge de dérider les visages les plus moroses.

Etant donné tout le soin qui a présidé à l'organisation de cette fête, nous recommandons ce concert qui obtiendra le meilleur succès. Les heureux gagnants de la tombola pourront retirer leurs lots chez M. Thiéffry, tapissier, rue de l'Ouest-Mel, 82, de 1h. jusqu'à 9 juillet, de 4 à 9 heures du soir, puis les jours suivants jusqu'au lundi 23 juillet inclusivement à partir de 7 heures. Passé cette date, les lots resteront acquis à l'œuvre.

Bouchée de pain

C'est ce matin, à onze heures, qu'aura lieu à l'Hippodrome, le tirage des primes offertes aux généreux souscripteurs, pour la saison 1899-1900.

Le tirage sera précédé d'un concert très intéressant, dont plus loin le programme.

Afin de donner le plus de publicité possible au tirage des primes, le Comité a mis le prix des places à la portée de tous les bourses :

Loges et fauteuils, 1 fr. — Pourtour, 0.75 c. — 1re galeries, 0.50 c. — 2e galeries, 0.30 c.

Dans de telles conditions, il y aura nombreuse assistance à l'Hippodrome roubaisien.

Classement de rues

Par arrêté préfectoral, en date du 22 juin 1900 les rues Nabucodonosor, du-Projet et Charitinagne, sont classées dans le réseau des voies publiques municipales de la ville de Roubaix.

Savon Paris-Ménage

POUR LE LINGE

Voici les mérites de ce savon incomparable et les avantages qu'il y a à en faire son emploi :

économie de temps,
économie de savon,
économie de linge,
hygiène absolue,
armoires embaumées,
enfin perfection parfaite.

Victor VAISSIER, Créateur des Savons du Congo

LE ROI DES CAFÉS

Le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, mélange spécial. Médaille d'or.

ADOPTÉ PAR L'ARMÉE

En vente, rue de Lille, 86, rue de l'Epeule, et 206, rue des Arts, Roubaix.

NAUVELAERS, Dentiste diplômé

5 bis, Rue du Collège

ROUBAIX

Pose de Dents et Dentiers de tous Systèmes

UN PAR JOUR

— Un bain par jour est-ce pas trop ?
— Contre mon, lorsque tant de germes
Font l'assaut de nos pauvres dermes,
L'un après l'autre, Coqueluche,
D'Mali, au savonnier Victor Vaissier.

FIN de SAISON aux GALERIES LILLOISES

Prix **très bas** pour tenter les acheteuses et permettre de solder rapidement tous les modèles de **chapeaux** et de **confection pour dames** existant encore dans ces rayons.

WATTRELOS

Les Sociétés qui naissent. — Par arrêté préfectoral, la société coopérative dite : « Cercle du Crédit » est autorisée à se constituer légalement.

ÉLIXIR SUÉDOIS

(Voir en de page)

TOURCOING

CONSEIL MUNICIPAL

Séance extraordinaire du 6 juillet

(Suite)

Bourses des Lycées et Collèges

Le Conseil entend la lecture et adopte les conclusions d'un rapport de la Commission de l'Instruction publique sur des demandes de bourses de demi-pensionnat au Lycée, formées par MM. Lempereur, instituteur-adjoint à la Croix, Lagache, employé au Conditionnement et complémentaire de bourse par M. Lemyre, brigadier de gendarmerie.

Harmonie du Grand Plaisir

Sur le rapport de M. D. Parsy au nom des commissions réunies des Finances et des Beaux-Arts, le conseil vote une subvention annuelle de 200 francs en faveur de l'Harmonie du Grand Plaisir, avec effet rétroactif du 1er février 1900.

M. Charles Loridan dit qu'il ne s'élève pas contre la subvention et qu'il a même voté en Commission. Toutefois il ne peut s'empêcher de constater que la multiplicité sans cesse croissante de subventions engage fortement les finances municipales. C'est, dit-il, un « chancre budgétivore. »

Société d'archers

M. Scalbert au nom de la commission des fêtes présente un rapport tendant à allouer à l'union de la Jeunesse Tourcoinoise, 400 fr. à la société d'archer les « Francs Tireurs Tourquennois » à l'effet d'organiser un tir à la perche.

« Votre commission, après avoir entendu les explications de M. Parsy, s'est rendu à l'évidence de ce fait que la date du 14 juillet n'était pas favorable à un grand tir à la perche et que le but poursuivi n'était pas atteint.

» Elle a reconnu qu'une allocation joints à une assez forte somme engagée par la société d'archers permettrait d'organiser un tir important qui durerait toute une journée au lieu de quelques heures et qui attirerait à Tourcoing beaucoup plus d'étrangers que le 14 juillet tombant généralement en semaine et qui se fête partout.

Le tir sera fixé à une date au choix de la Société.

Il a été entendu que la Société qui sollicite la subvention renonce par avance à renouveler sa demande l'année prochaine si pareille requête était adressée au Conseil par une autre société de la ville.

Après une observation de M. Louis Graux qui demande pourquoi le subside est accordé à la société des Francs Tireurs Tourquennois, alors qu'il existe une autre société d'archers et une réponse de M. Parsy qui expose que l'accord n'a pu se faire avec la société Saint-Arnoult qui a bénéficié de subvention les deux années précédentes, les conclusions du rapport sont mises aux voix et adoptées.

M. Quivron dit qu'il fait partie d'une société de jeu de cartes et comme le piquet est aussi un peu renommé il a envie de réclamer une subvention pour un concours.

M. Scalbert dit que les tirs à l'arc attirent généralement de nombreux tireurs étrangers, au grand profit du commerce local et cite des exemples de tir qui ont eu lieu jadis à Tourcoing.

Nouvelles bouches d'incendie

Au nom de la commission de la voirie, M. Henri Masurel-Lecierq dépose un rapport sur la demande formulée par le commandant du corps des Pompiers tendant à la pose de 6 nouvelles bouches d'incendie aux emplacements ci-après :

Une : place Saint-Louis, angle de la rue de l'Epidème.

Une rue des Cinq-Voies, angle de la rue de Lutace.

Une rue du Tilleul, angle de la rue d'Hondschoote.

Une rue de Bradford, angle de la rue d'Armentières.

Deux : rue du Virolois, dont une à l'angle de la rue de Valmy et une autre à l'angle de la rue Lutaceïne.

Ces différents quartiers, possédant de grands établissements, sont appelés à une grande extension ; ces six bouches, en effet, servaient donc très utiles, placées aux dits endroits.

Elles sont déposées dans les magasins du Service des eaux, et la dépense à faire pour leur pose, serait de 245 fr. 60 par bouche, soit en tout 1470 fr. 90.

La commission émis un avis favorable et le conseil ratifie cette décision en adoptant les conclusions du rapport.

Rue du Congo. — Eclairage

Le conseil adopte les conclusions d'un rapport de ses commissions réunies du gaz de la voirie et des finances présenté par M. Corlon et relatif à l'éclairage de la partie de la rue du Congo — mitoyenne entre Tourcoing et Mouvaux — située sur notre territoire.

La dépense est évaluée à 3.725 fr. 99 à inscrire au budget supplémentaire de l'exercice courant.

La décision est ensuite levée et la prochaine séance fixée au mardi 10 juillet.

La prochaine réunion du Conseil Municipal

Ainsi qu'il en a été décidé à l'issue de la séance de vendredi soir, l'assemblée communale tiendra une seconde séance de la session extraordinaire mardi 10 courant à 5 heures 1/2 du soir.

En vertu d'une autorisation spéciale de M. le Préfet les affaires ci-après ont été ajoutées à l'ordre du jour.

Tribunal de commerce. — Désignation des deux membres du conseil chargés avec le maire de réviser la liste des électeurs.

Demande d'un prolongement pour le prolongement de la rue du Halot.

Rue de Roubaix. — Demande de mise en état de viabilité.

RAPPORT DE COMMISSIONS

Finances et militaire. — Société de gymnastique la Jeunesse du Blanc-Seau : Demande de subside pour assister au concours de Paris.

Péunion de Commissions

La Commission des Fêtes, de même que la Commission de la Caisse des Ecoles sont convoquées pour aujourd'hui dimanche à 10 heures du matin, à l'Hôtel-de-Ville. Ordre du jour : Audition des chœurs patriotiques du 14 juillet avec accompagnement d'orchestre par les enfants des écoles communales.

La Commission militaire se réunira à l'Hôtel-de-Ville, demain lundi, à 5 heures 1/2 du soir. Elle examinera la demande de 10 heures du matin, à la société de *gymnastique la « Jeunesse du Blanc-Seau »*, qui a pris part au concours de Vincennes.

La commission spéciale nommée pour former la liste des délégués ouvriers à l'Exposition universelle se réunira lundi à 6 heures du soir, à l'Hôtel-de-Ville.

Ordre du jour : Composition de la commission chargée du choix des délégués.

Chute grave d'un manœuvre

Un manœuvre de maçon au service de M. Pennel, entrepreneur à Roubaix, M. Henri Toudec, travaillait hier rue du Brûlé, dès le matin, à une maison en construction *rue du Fresnoy*, au Blanc-Seau.

En montant un bac de *mortier par l'escalier*, l'ouvrier perdit l'équilibre et tomba dans les sous-sol avec son fardeau. On le releva privé de sentiments et le docteur qui lui donna des soins constata une fracture de la colonne vertébrale. Le malheureux fut transporté à l'hôpital de Roubaix. Son état est grave.

Accidents de travail

M. Florimond Hénoré, 42 ans, brouetteur au peignage Lecthoie-Motte, rue Wattine, a eu le deuxième orteil du pied droit écrasé par le roue d'un chariot. Docteur Bernard, 8 jours.

— M. Jules Duvillier, 30 ans, tisserand chez MM. Tiberghien et fils rue d'Alsace, a contracté une entorse du poignet droit en soulevant une chaîne. Docteur Vermeulen, 5 jours.

— M. Alphonse Evrard, ourdisseur à la filature de coton, Alexandre Joire, rue de la Latte, a été blessé à l'index gauche par les arêtes d'une poulie en remplaçant des cordes à broche. Docteur Vermeulen, 5 jours.

— Odile Vandyusager, 14 ans, bâdeur à la filature Motte frères, rue des Plats, s'est blessé au pouce gauche en coupant des bobinots. Docteur Desrumeaux, *quelques jours.*

Une enfant qui se fracture la jambe

Une fillette de 7 ans, Thérèse Vaniaer, demeurant rue de Wattly, suivait le trottoir de droite rue pavée à l'angle de la rue Nationale ; il fut une chute et ne parvint pas à se relever. L'enfant s'était fracturé la jambe gauche. Elle fut reconduite chez ses parents où un docteur fut appelé à lui donner des soins.

Un militaire de Tourcoing

NOYÉ A CALAIS

Les époux Emile Vanhoenacker, qui demeurent rue de la Blanche-Porte, 36, étaient fort inquiets depuis plusieurs jours sur le sort de leur fils unique Clément. Vanhoenacker, incorporé depuis 3 ans, à la 5e batterie du 1er bataillon d'artillerie de forteresse à Calais porté manquant à l'appel de lundi dernier.

Le jeune homme d'une excellente conduite, calme de sang froid ne pouvait, supposait-on, avoir désertéon son corps ou même s'être absenté illégalement. L'autorité militaire faisait rechercher le soldat et c'est ainsi que sa famille fut prévenue et s'alarma à bon droit.

Dans l'idée des parents il devait être arrivé malheur à leur enfant. Leurs funestes pressentiments n'étaient hélas que trop fondés.

Un télégramme parvenu dans la soirée de vendredi vers 5 heures, informait en effet que le corps de l'infortuné militaire venait d'être retiré du canal à Calais.

Cette triste nouvelle fut communiquée avec les ménagements usités à la famille dont on devine aisément le désespoir.

On ne sait si l'on se trouve en présence d'un accident ou d'un crime.

L'administration municipale a accordé un secours à la famille Vanhoenacker, qui se trouve sans ressources pour lui permettre de se rendre à Calais y rendre les derniers devoirs à leur malheureux enfant qui devait être le soutien de leurs vieux jours.

Le concert de la Musique municipale

Nous rappelons que c'est ce soir dimanche à 8 heures 1/2 qu'aura lieu dans le jardin de la rue de Gand (palais de Justice), le concert de la Musique municipale, avec le bienveillant concours des Orphéonistes de Croix-Sébin.

Nous ne doutons pas que nos concitoyens ne se rendent en nombre à cette attrayante soirée musicale, qui, nous voulons l'espérer, sera favorisée par le temps.

Baccalauréat de l'enseignement moderne

Un de nos jeunes concitoyens, M. Jean Laroy, vient de subir avec succès les épreuves du baccalauréat de l'enseignement moderne (sciences) qui ont eu lieu dans le courant de cette semaine à Paris.

Syndicat des ouvriers de filature

Le syndicat des ouvriers et ouvrières de la filature de Tourcoing, qui a son siège rue de la Latte, 30, prie ses adhérents à assister à l'assemblée qui aura lieu ce dimanche 8 juillet, à 4 heures et demie précises.

Ordre du jour : Vote des délégués à l'Exposition.

Nos artistes

Nous sommes heureux d'apprendre que la commission du salon des Beaux-Arts de Dijon vient de décerner une médaille d'argent de seconde classe à notre concitoyen M. Alfred Despinques, artiste peintre, pour deux de ses tableaux : *Une bonne pipe* et un *Fait divers*, qui ont figuré au Salon de Paris.

En même temps que nous nous plaisons à enregistrer cette distinction en faveur de notre concitoyen, nous lui adressons nos sincères félicitations.

Jeu de boule à la platine

Le tieur Henri Lepers, cabaretier « Au rendez-vous des bons boulomistes », 130, rue Winc-Chaupel à Tourcoing, a l'honneur d'informer les amateurs qu'il fera jouer chez lui, à la platine, le dimanche 8 juillet 1900, à 3 heures précises.

La mise sera de 0.50 centimes. L'inscription se fera de 2 heures à 5 h. 1/2 du soir. Le jeu commencera à 7 heures précises.

Halte-là !... voici le 14 Juillet

On nous signale... parmi les divertissements populaires dont la place Charles Roussel, doit être le théâtre, une véritable innovation.

Un concours de grimaces... belles ou laides (décentes pourtant) toutes sont permises, même avec le concours de la grime. Ce concours d'un nouveau genre ouvert aux personnes des deux sexes, constituera certainement une véritable attraction, en décidant les risques les plus morbes.

Nous espérons bien étant donné le nombre et la valeur des prix en sommes, que grimacieux et grimacières se feront pas défaut.

Une appréhension toutefois, le jury saura-t-il conserver tout le sang-froid indispensable au prestige des délicates fonctions ?

Pour vos parures d'orange, bouquets et corbeilles de noce, adressez-vous en toute confiance chez

ORELIO, 38, rue St-Jacques, Tourcoing

Vous y trouverez toujours, dans des prix très abordables, un choix considérable ; des fleurs stérilisées, des branches de fleurs de tout genre, des plumes, des aigrettes et des fleurs pour chapeaux.

Couronnes perles, celluloïd et porcelaine.

Ne pas confondre, en face du *Brouiteux*. — Maison française.

Nous avons au mois d'Juillet, c'est l'quart d'heure de visiter les Magasins du **Bon Marché**, *21, rue des Ursulines, 31, 33, rue de Lille*, à Tourcoing, où mes en vente ses Nouveautés : Drap, Velours, Mérinos, Soie, Cheviotte, etc., et offre, comme prime, des assiettes du *Brouiteux*, sujets nouveaux.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Fête Nationale. — La Fête sera annoncée à six heures du matin par des sonneries de clochettes, suivi du traditionnel des Pompiers, grand concours de pinsons.

On commencera l'inscription à six heures, chez M. Grimonprez. Estaminet du Grand-Plaisir, distribution des prix, chez M. Pollet, aux Vieux-Moulins.

A huit heures, distribution de secours extraordinaires aux administrés du Bureau de Bienfaisance.

A neuf heures, carrousel vélocipédique, réservée aux cyclistes de la commune, à huit heures, inscription des coureurs chez M. Catteau-Ladan, au Bisquets-Tout et départ du cortège pour se rendre à la Pince en passant par la Verte Feuille, le Dormont et le Drunkaert, la distribution des prix se fera chez M. Louis Sohet-Venant, en Casino.

De neuf heures et demie à dix heures et demie, jeux populaires sur la Place.

A onze heures, chœurs patriotiques, exécutés par un groupe d'enfants de l'école communale avec le concours de la musique municipale.

A l'issue de l'exécution, il leur sera fait une distribution de gâteaux.

A quatre heures, un cortège, composé de la municipalité et des sociétés des sapeurs-pompiers, musique municipale, anciens militaires, gymnastiques, archers, boules, etc., parcourera les principales rues de la commune, pour se rendre à la vieille Motte.

Ensuite, remise des prix, à la Mairie, aux délégués doublets Sociétés ayant pris part au cortège.

A huit heures, concert par la Musique municipale.

A neuf heures, sur la Place, exercices de gymnastique, exécutés par la Gymnastique Nouvelle.

A dix heures, bal populaire, sur la Place.

Les habitants sont invités à pavoiser et à illuminer leurs maisons.

Les Membres de la Commission des fêtes,

J.-B. Haquette et Alphonse Paulomein, adjoints ; A. Glaudem, Bremme, Mr. Lot, Louis Lot, Lecrinier et Viell, conseillers municipaux.

Le Maire,
Ch. Dinthzmer-Bouvenne.

MARCQ-EN-BARŒUL

Réunion du Conseil Municipal

Le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire de mai samedi soir, à 8 heures, sous la présidence de M. Dupuis, maire.

On trouve à l'appel nominal, 21 conseillers sont présents. M. Octave Mathieu est élu *secrétaire de la* séance.

M. le maire donne lecture d'une demande de conseillers de familles demeurant rue de Flamand, du Plouich. Le conseil donne un avis favorable.

M. Debuchy demande au conseil de nommer deux délégués chargés de procéder à la révision des listes électorales de la Chambre de Commerce de Tourcoing. MM. Derey et Dubiquère, adjoints, sont élus délégués.

DERNIÈRE HEURE

EN CHINE

Une proposition de la Russie

Washington, 7 juillet. — Le gouvernement russe aurait fait part au ministère des affaires étrangères, de sa proposition que la rébellion s'étendra rapidement aux autres provinces, comme elle a gagné le Petchili.

Dans ses conditions, la Russie aurait proposé d'entreprendre avec la France la pacification de cette dernière province, tandis que les autres puissances assureraient l'ordre dans les provinces bordant la mer.

La colonie française de Tungchan

Londres, 7 juillet. — Une dépêche de Canton au *Daily Telegraph* annonce que la colonie française de Tungchan tout entière est parvenue à s'enfuir.

Le bâtiment de la mission catholique a été converti en forteresse.

Prochaine attaque de Tien-Tsin

Shanghaï, 6 juillet. — On mande de Ta-Kou qu'on s'attend à une attaque en règle de la part des Chinois sur Tien-Tsin. Les troupes impériales se rapprochent. Un effort suprême tente de reprendre la ville. On craint que les nouveaux combattants à Tien-Tsin ne puissent plus quitter la ville.

Les contingents allemands

Berlin, 7 juillet. — On mande de Berlin que l'Allemagne n'enverra pas 13.000 hommes en Chine, mais bien une armée de 30.000 hommes.

Envoi de troupes anglaises

Londres, 7 juillet. — Le War Office a donné des ordres aux différents services et aux entrepreneurs à l'effet de prendre les mesures nécessaires pour l'envoi de 40.000 hommes en Chine.